

Image not found or type unknown



Question urgente besoin de réponse ce jour svp

Par **mlecherifa_old**, le **09/11/2009** à **15:35**

Bonjour, rnrnJe travail en tant que standardiste du lundi au vendredi avec un planning variable une semaine sur deux. C'est à dire : rnrnsemaine 1 : 08h30/12h30 - 13h30/ 17h00
rnrnsemaine 2 : 10h00/ 12h30 - 14h00/ 19h00 rnrnMon employeur peut-il m'obliger à rester après 17h en semaine 1 quand ma collègue est absente ? rnrnCar moi ça ne m'arrange absolument pas car la semaine 1 la crèche pour mon fils est prévue jusque 17h30. rnrnMerci d'avance